

## Zoom

### Le TPE sont aussi concernées

Longtemps réservée aux grands comptes, la location longue durée commence à entrer dans les TPE. Un nouveau public qui intéresse bien sûr les grands noms de la LLD, qui y voient un potentiel de croissance non négligeable. Avec des offres dédiées aux microparc, Fast Lease revendique 30 % de sa clientèle auprès des artisans, professions libérales, voire particuliers. « *Nous savons comment acheter, entretenir et revendre une voiture, explique Cédric Alexandre, président du groupe Fast Lease. Prenez un avocat : en cas de panne de sa voiture, il va perdre plusieurs heures à aller la porter au garage, revenir la chercher, louer une voiture de remplacement. Aux taux horaires de sa profession, ce n'est absolument pas rentable !* »

Idem pour les deux-roues. Là encore, Fast Lease a bien senti le sens du vent et les motos et scooters représentent désormais un quart de son parc en LLD, essentiellement dans la région parisienne et celle de Marseille. « *Conscients des risques liés à l'utilisation de ce mode de transport, les clients sont prudents et cela limite la sinistralité.* »

Problème pour les loueurs, il est très difficile de contacter les TPE pour leur proposer un contrat. « *C'est une clientèle très disparate et leur approche coûte plus cher. De plus, ce sont en général des personnes qui travaillent beaucoup, et qui ne s'intéressent à leur voiture ou leur moto que le soir. Internet est donc un outil indispensable pour les toucher.* »